

# l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

## Torture contre des militants du FLB

### Fièvre de l'or

« **D**ELIRE, folie, vertige... Ces mots sont les plus fréquents dans les commentaires sur les hausses record que vient de connaître le prix de l'or. Valeur refuge par excellence, pour ceux qui ont de l'argent... Cette soif d'or sans limite qui saisit les places financières dans le monde entier est l'indice d'une situation qui continue de s'aggraver.

« A force de vendre du dollar contre du métal, la devise américaine ne va-t-elle pas s'effondrer, provoquant un krach financier beaucoup plus grave que celui de 1931 ?

Comment expliquer cette fuite devant toutes les monnaies ? Est-ce la guerre qui se prépare ? (...) Le seul fait qu'on ne comprenne pas ce qui se passe suffit à gonfler toutes les inquiétudes et les paroles lénifiantes du gouvernement sont autant de non-réponses aux problèmes que tout le monde se pose.

Ce commentaire du journal patronal *Les Echos* donne la dimension des inquiétudes et des interrogations qui secouent le monde des affaires et de la finance, le monde capitaliste, le monde entier.

Les grands peuvent bien parler de détente : c'est la tension qui s'accroît, c'est la guerre qui se profile à l'horizon.

Les pays riches peuvent multiplier les rencontres, à Tokyo ou ailleurs, pour tenter de régler les problèmes, c'est le déréglément qui l'emporte.

L'inflation mondiale se poursuit.

Tout cela annonce de nouveaux nuages pour notre peuple. Ceux qui nous gouvernent pour le compte de quelques familles fortunées, les héritiers des deux cents familles d'hier, les monopoles d'aujourd'hui, ont beau promettre : ils ne connaissent d'autre recours que de peser encore plus sur les travailleurs : inflation, hausse des prix, chômage...

Il faut bien prendre la dimension du problème.

Pour les travailleurs, la réponse ne se trouve ni dans un quelconque « consensus social » à la Giscard, ni dans l'illusion d'une détente qui ne cache même plus les gigantesques arsenaux agressifs des deux grands, URSS en tête.

Elle est au contraire dans la lutte sans relâche, à la fois contre la guerre, contre les puissances qui la préparent, et contre les Giscard-Barre qui nous préparent d'autres mauvais coups.

Gilles CARPENTIER

### SYNDICATS

### Les 3 points de l'accord CGT-CFDT

Voir page 3



Manifestation des Occitans et des Bretons le 1er mai à Paris. Leur revendication : « Décidons au pays ». Juin en Bretagne : Des policiers torturent des militants du FLB.

Il faut croire que ces mouvements populaires effraient le gouvernement

Voir pages 4 et 5

### MANIFESTATIONS EN CHINE

## Le gouvernement décidé à prendre des mesures

Une nouvelle manifestation, regroupant quelque deux cents plaignants, a eu lieu mardi à Pékin. La veille, un article du *Quotidien du peuple* avait critiqué ceux qui, parmi les cadres, restent indifférents aux malheurs du peuple.

#### UN RÉEL PROBLEME

Ce cas n'est pas isolé : un certain nombre de personnes injustement condamnées du temps de la bande des Quatre et réhabilitées depuis, n'ont pas pour autant retrouvé des conditions matérielles d'existence décentes.

Cette situation, trouve sa source dans la lenteur bureaucratique de l'administration et dans l'indifférence de certains cadres à l'égard du peuple. Conscients de l'urgence du problème, le comité central du Parti communiste et le conseil des affaires d'Etat ont décidé d'envoyer des cadres à la base, spécialement chargés de s'occuper des plaignants.

#### RESOUDRE LES PROBLEMES

A ce sujet, le *Quotidien du peuple* écrivait lundi : « Toutes les accusations injustes, injustifiées et non fondées sont à renverser (...) Les cadres envoyés à la base sont tenus de trai-



ter les gens d'une façon impartiale (...) Ces cadres doivent aider les comités du Parti locaux dans la solution du problème, mais non les écarter (...) La plupart des plaignants sont victimes d'injustices commises à l'époque des Quatre. Nos cadres doivent les écouter patiemment et étudier sérieusement leur cas avant d'apporter une solution raisonnable qui soit conforme aux faits. De leur côté, les plaignants ne doivent pas recourir à « l'ultimatum » comme certains l'ont fait. Il y a de mauvais éléments,

il faut l'avouer, qui pèchent en eau trouble. Mais ils n'arriveront pas à grand chose, si le problème des plaignants est résolu dans son ensemble ».

Le journal critique les bureaucrates qui se défilent des masses et dédaignent la solution de leurs problèmes. « La chute des Quatre a eu lieu il y a près de trois ans, mais les plaignants sont toujours aussi nombreux, ce qui montre les erreurs dans notre travail » conclut le journal.

Claude LIRIA

# LE MONDE EN MARCHÉ

## AFGHANISTAN

### L'éloge de Moscou

La télévision de Moscou vient de faire l'éloge du nouveau chef d'Etat d'Afghanistan et de souligner « son attachement à l'alliance avec l'URSS ». Que l'URSS ait préparé ou non le renversement de l'ancien président, importe finalement assez peu, étant donné la nécessité pour elle d'accentuer encore sa présence en Afghanistan, pour faire face à la révolte du peuple.

Deux à trois mille « conseillers » militaires soviétiques sont en permanence dans ce pays et ils tiennent à bout de bras un gouvernement dont le coup d'Etat du week-end vient encore de renforcer l'isolement.

## ITALIE

### Grève sur grève

UNDI, une grève de 24 h touchant 200 000 personnes a paralysé le transport public urbain, créant des embouteillages monstres dans toutes les grandes villes. Depuis le début du mois, en Italie, les grèves se succèdent dans le secteur public et dans les transports ferroviaires.

Jeudi, une grève de 24 h touchera l'enseignement. Déjà, la rentrée des classes a été repoussée du 18 au 21 septembre.

## HOLLANDE

### Grève de 7 000 dockers

La grève des dockers continue de paralyser Rotterdam, le plus grand port du monde. 7 000 dockers, soutenus par des grèves tournantes des autres ouvriers du port, entrent ainsi dans leur quatrième semaine de lutte. Les dockers ont rejeté un accord entre les syndicats et les patrons ; ils exigent des augmentations de salaire rétroactives à partir du 1er janvier et non du 1er juillet.

## SUEDE

### 3 écologistes élus à Stockholm

TANDIS que les résultats définitifs des élections générales pour le Parlement suédois ne sont toujours pas connus, trois écologistes sans étiquette politique précise ont été élus à la municipalité de Stockholm. Leur élection risque d'avoir pas mal de conséquences sur la gestion de la mairie puisqu'à trois ils peuvent faire pencher la balance à droite ou à gauche.

Leur programme revendique notamment une augmentation considérable du nombre de crèches, une meilleure situation pour les associations de femmes, l'interdiction de circuler en voiture dans le centre de la ville (sauf bus et taxis) et aussi une plus grande consultation des citoyens sur les projets de la mairie.

## Protestations en Cisjordanie et à Gaza contre une nouvelle loi israélienne

### « Ils veulent nous prendre encore plus de terre »

UN an, jour pour jour, après la signature des accords de Camp David entre Israël et l'Egypte, le gouvernement israélien a annoncé que les Israéliens pourraient acheter des terres en Cisjordanie et à Gaza, territoires palestiniens occupés depuis 1967. Cette mesure, qui n'est d'ailleurs qu'une légalisation d'un état de fait, confirme que les autorités israéliennes n'ont jamais eu l'intention d'abandonner l'occupation de ces territoires, malgré une clause des accords de Camp David promettant « l'autonomie » pour Gaza et la Cisjordanie.

#### LA REACTION DE L'EGYPTE

La décision israélienne concernant l'achat des terres a provoqué la réaction de l'Egypte. Un communiqué du ministère égyptien des Affaires étrangères, publié lundi, a accusé Israël d'avoir violé les accords de Camp David. Et un porte-parole a ajouté que le gouvernement égyptien avait quelques appréhensions quant

aux « intentions véritables de Jérusalem et au respect de ses engagements ».

#### REACTION DES MUNICIPALITES ARABES

Par ailleurs, plusieurs municipalités de Gaza et de Cisjordanie ont violemment réagi à la nouvelle. Le maire de Naplouse a indiqué : « Les Israéliens se sont donnés une nouvelle loi les autorisant à nous prendre encore plus de terres ». La municipalité de Gaza, réunie en séance extraordinaire, a déclaré que la décision israélienne avait pour « objectif de déposséder les Palestiniens de leurs terres en donnant carte blanche aux fanatiques religieux du Gouch Emounim ». Les municipalités de Bethléem, Beit Sahour, Beit Jala ont également protesté.

Pour sa part, le maire d'El Bireh a appelé les citoyens à « dissuader tout habitant des territoires occupés qui serait tenté de vendre des morceaux de la terre palestinienne ».

C.L.

## Arafat et la France

Ibrahim Sous, représentant de l'OLP en France, a déclaré lundi 17 septembre à France-Inter que « Yasser Arafat attend une invitation du président Valéry Giscard d'Estaing ». « Le jour où il l'aura, il viendra en France, c'est la seule raison qui le ferait venir ».

Puis il a ajouté : « Si le monde occidental et en particulier les Etats-Unis, ne veut pas de crise, il faudrait qu'il se prononce pour une solution globale du problème du Proche-Orient et donc pour une solution du problème palestinien et qu'il reconnaisse que l'OLP est le seul représentant de ce peuple ».

Cette déclaration confirme que la visite de Arafat en Espagne, la semaine dernière, avait entre autres pour objectif d'amener les autres pays d'Europe à prendre des positions similaires à celles de l'Espagne.



Yasser Arafat reçu par M. Adolfo Suarez, premier ministre espagnol. Quand donc les autres pays européens prendront-ils la même position que l'Espagne ?

## Front populaire de libération de l'Erythrée

### « La guerre fait plus que jamais rage en Erythrie »

Cent soixante-quinze soldats éthiopiens ont été tués et deux chars détruits lors d'un affrontement, la semaine dernière, à l'ouest d'Asmara, entre le Front de libération de l'Erythrée (FLE) et l'armée éthiopienne.

Ces pertes illustrent les difficultés de l'armée du DERG (au pouvoir en Ethiopie depuis cinq ans), malgré le soutien matériel de Moscou, à mater la résistance du peuple érythréen.

DANS une déclaration distribuée au stand « Erythrée » à la fête de l'Humanité, le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) écrivait : « (...) Après l'échec lamentable de l'offensive de 1975 et les deux « marches rouges » des printemps 1976 et 1977, le DERG, doté d'un formidable arsenal d'origine soviétique, s'illusionne toujours. Lors du séminaire organisé au mois de juin 1978 pour « rechercher une solution au problème érythréen », il a affirmé sa détermination de régler militairement cette question et à « écraser les

séparatistes ».

Au printemps 1978, le FPLE et le FLE — qui ont signé un accord d'unification — parfaitement conscients du fait que la poursuite de la guerre va à l'encontre des intérêts des masses érythréennes et éthiopiennes et du risque d'internationalisation du conflit au profit de l'impérialisme et des grandes puissances, ont proposé au DERG des négociations sans préalable. A cette offre sérieuse et responsable des représentants légitimes de la révolution érythréenne, le DERG, ne voulant négocier que sur une base d'autonomie régionale, a déclenché avec la

complicité de l'URSS une offensive démesurée : cent vingt mille soldats appuyés par un matériel considérable : Mig 21 et 23, chars T54 et T55, orgues de Staline, etc.

En un an, les forces d'agression éthiopiennes ont lancé cinq opérations de grande envergure. Si elles ont reconquis les villes — hormis Nacfa — elles ne peuvent prétendre les occuper pour longtemps.

Cette longue et gigantesque opération de ratissage qui dure depuis quatorze mois a mis en relief les formidables capacités de l'armée populaire du FPLE à l'emporter sur les forces ennemies de loin supérieures en hommes et en puissance de feu. Les forces d'agression éthiopiennes ont perdu plus de vingt-cinq mille hommes : tués, blessés et prisonniers. Une grande quantité d'armements légers et lourds, notamment des chars, a été saisie. (...)

## URSS

### Le travail dans les camps

#### L'analyse du détenu Youri Orlov

Dans son rapport sur les camps, parvenu récemment à l'Ouest, Youri Orlov, militant des droits de l'homme, condamné à sept ans de travail forcé, analyse les raisons et l'utilité du travail imposé aux détenus. Nous en publions ci-dessous un extrait.

Le travail « socialement utile » est pratiquement considéré dans le système pénitentiaire soviétique comme le principal moyen d'éducation. En elle-même, l'idée d'éducation par le travail a, si on la considère de façon rationnelle, un aspect positif. Mais (...) en fait, le travail obligatoire constitue dans les « institutions de correction par le travail » en URSS une part importante du châtiement. C'est même sa caractéristique principale. En outre, les autorités se comportent dans ces institutions de correction par le travail à l'égard des détenus comme des exploités sans confiance ; elles s'efforcent de prendre le plus possible en donnant le moins possible, en utilisant pour cela non seulement la force mais aussi le mensonge (...)

L'utilité du travail du détenu est également discutable. D'abord sur le plan psychologique : la société s'habitue comme à un phénomène normal à l'existence de millions de serfs. Ensuite, sur le plan éco-

nomique, le détenu travaille avec des équipements et une technologie dépassés, souvent depuis longtemps. Et, en fait, le coût peu élevé de la main d'œuvre dans ces institutions de correction par le travail compense à peine les pertes dues au maintien de procédés technologiques archaïques. Le travail conçu en tant que châtiement abaisse la dignité humaine et produit non des citoyens mais des esclaves.

Dans plusieurs cas, le travail du détenu est si épuisant qu'on peut en fait le qualifier de torture. Le travail dans les prisons intérieures des camps s'effectue avec des rations alimentaires diminuées ; rations qui peuvent être réduites encore si les normes ne sont pas atteintes (...)



Youri Orlov a été condamné en 1978 à sept ans de travaux forcés. Devant le tribunal où il était jugé, sa femme et ses amis.



# Tortures contre les militants du FLB

Rennes, correspondant

Une nuit, juin dernier, à la P.J. (Polide judiciaire) de Rennes. Hurllements de douleurs. Enfermé lui aussi dans une pièce voisine, un témoin raconte : « Des cris de souffrance atroce m'ont tout de suite indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un quelconque tabassage, mais de tortures ».

**J**EUEDI dernier, conférence de presse à la maison des syndicats de Quimper. L'association de parents de détenus politiques bretons convoque. Raison : faire connaître largement les sévices que la police judiciaire a fait subir à leurs enfants lors de gardes-à-vue. Juin 1979 : Suite au plasticage par le FLB de la résidence secondaire du commissaire Le Taillanter, la police lance le xième safari anti-FLB. On emploie les grands moyens : dans le centre-Bretagne et dans la région de Quimper, la Police judiciaire perquisitionne ; elle arrête des dizaines

de personnes. Certaines seront assez vite relâchées. Pour les vrais suspects, ça ne fait que commencer. Derrière la chasse à l'homme, on entrevoit des arrières-fonds de règlement de compte. On a osé s'attaquer au chef : pire qu'un crime, c'est un sacrilège. En même temps que la volonté d'obtenir des aveux, il y a la volonté de vengeance. Un arrière goût de sadisme. Références politiques explicites : les crimes nazis de la dernière guerre. « De nombreuses inscriptions dans la ville de Rennes nous traitent de SS. Nous n'avons pas à nous gêner pour en em-

ployer les méthodes ». La P. J. a carte blanche : comme cette fois, elle travaille pour le compte de la Sûreté de l'Etat, il n'y a pas à se gêner. Six jours de garde-à-vue, dans l'isolement complet, sans avoir même le droit de contacter un avocat. On ne se gêne pas en effet : les déclarations qui suivent en sont le témoignage.

Nous publions ci-dessous de larges extraits du compte-rendu remis à la presse par les familles. Ce procès-verbal des sévices subis a été établi à partir des témoignages oraux des prisonniers. Ils constituent un réquisitoire précis et impressionnant sur la nature même de la police. Au-delà de l'effroi, vient à l'esprit cette constatation : ils ont osé.

Depuis longtemps pourtant, ils n'avaient pas osé aller jusqu'à la torture contre des prisonniers politiques. Il faudrait remonter probablement jusqu'à l'époque de la guerre d'Algérie.

« La Question » décrite par Henri Alleg n'était pas si différente. On en vient, on y retourne...

Pourtant, ce genre de traitement n'a jamais complètement disparu contre nos frères immigrés, en particulier — souviens-toi d'Ali Abdou !

La conduite ignoble de la P. J. ne peut rester sans riposte. Déjà nous est parvenu le communiqué suivant : « Les organisations suivantes, C.F.D.T., Paysans-Travailleurs, Confédération syndicale du cadre de vie, P.S.U., P.C.M.L., L.C.R., Objecteurs, J.O.C., J.O.C.F., M.R.J.C., S.K.O.L. A.N. E.M.S. A.V., Vie nouvelle, C.R.I.N., toutes membres du « Collectif pour la défense des libertés » après exposé de ces faits, tiennent à exprimer leur indignation la plus vive face à ces actes de torture relevant d'un comportement et d'une inspiration incompatibles avec un régime démocratique. Même si chacune de nos organisations, pour des rai-

sons propres, nous sommes en désaccord avec le FLB dans ses buts et dans ses méthodes, même s'il s'avère que telle ou telle personne, victime des brutalités policières, soit effectivement convaincue d'appartenir au FLB, nous n'admettrons jamais que soient ainsi bafoués les plus élémentaires droits de l'Homme.

C'est pourquoi, nous avons tenu à nous joindre à l'Association des familles des détenus pour dénoncer ces actes de torture. (...) Nous demandons que soient poursuivis les auteurs de ces actes de violences policières ainsi que ceux qui les couvrent. »

Interrogé, le commissaire Le Taillanter déclarait à Ouest-France : « Je ne suis au courant de rien. Je n'ai absolument aucune déclaration à faire sur un dossier en instruction : que la justice suive sereinement son cours ». Sérénité, que de crimes sont commis en ton nom !

Yannick DAGORN.

## Témoignages accablants

**MENARD MARTIAL :**  
Menace de piqûre au penthotal : on lui montre le vaccin sur la table. Etranglement. Insultes : on regrette de ne pouvoir lui envoyer une rafale. Privation de sommeil.

**LE BEVILLON HERVE :**  
A la gendarmerie de Rostrenen, devant son refus de parler, il est frappé à la tête par un inspecteur. A Rennes : même refus de sa part. Deux inspecteurs et un commissaire menacent son amie, arrêtée en même temps que lui, de l'inculper et de la faire exclure à vie de l'Education nationale. Propos du commissaire : « Je vous fiche mon billet qu'elle sera virée de son boulot à vie et que je demanderai au procureur de la Cour de sûreté de l'Etat de demander quinze ans contre vous ». Pendant son interrogatoire, il a reçu la visite du commissaire Le Taillanter qui lui a tenu le langage suivant : « Vous avez détruit quarante ans de vie, oh ! Pas toi, je sais... mais le premier qui me tombe entre les mains... je le tue ».

**RIOU JEAN-PIERRE :**  
Si certains inspecteurs ont eu à son égard un comportement à peu près correct, il déclare que deux d'entre eux ont formulé à son encontre de graves menaces. L'un d'eux a parlé de son regret de ne pouvoir leur « loger une bastoche dans la tête », ou de « l'irer dans le tas au F.M. ». Ceci se passait le jeudi 14 juin vers 20 h. L'autre inspecteur, en fin d'après-midi le vendredi 15, a menacé « de le raboter contre les murs ». Il a ajouté : « De nombreuses inscriptions dans la ville de Rennes nous traitent de SS, nous n'avons pas à nous gêner pour en utiliser les méthodes ».

De plus, la nuit du jeudi au vendredi, étendu à même le sol et ne dormant pas, il entendait des hurlements provenant du même étage. Il n'a pas non plus dormi la deuxième nuit du vendredi au samedi, le lit de camp amené ne devant être déplié qu'après des aveux complets. Il a été interrogé sans interruption

toute la journée du vendredi et toute la nuit du vendredi au samedi.

**DOUGUET PIERRE :**  
Il a été interpellé sur son lieu de travail le jeudi 14 juin vers midi. De 12 h 15 à 13 h, perquisition à son domicile. Désordre le plus complet, rien n'est ensuite remis en place. De 13 h à 14 h, interrogatoire et procès verbaux au commissariat de Quimper.

Plusieurs livres écrits en breton et un agenda, saisis à son domicile ne sont pas notifiés sur les procès verbaux et n'ont pas été rendus. A été insulté pendant les interrogatoires. De 14 h à 17 h, est enfermé dans une cellule, sans objets personnels, sans son ceinturon et ses lacets de chaussures, mais avec un casse-croûte immangeable.

De 23 h à 3 h du matin, pendant son interrogatoire et après, il entendait plusieurs de ses camarades hurler. Il n'a pu fermer l'œil de la nuit avec le bruit et les va-et-vient incessants et il en a été de même pendant les quatre jours de garde à vue.

**GRALL JEAN-CHARLES :**  
Il a été arrêté un lundi midi en pleine rue à Rostrenen. Trois inspecteurs

de la police judiciaire ont débouché il ne sait d'où, alors qu'il montait dans la voiture de son amie ; ils avaient le pistolet au poing. Il fut rapidement soulagé de ses papiers, de son argent et autres affaires.

Son amie et lui furent conduits à la gendarmerie de Rostrenen, là, un inspecteur l'interrogea sur son identité et fit un procès verbal de ses affaires personnelles. Comme il refusait de répondre, comme la loi l'y autorise, à certaines questions, un inspecteur le gifla à plusieurs reprises. Après avoir perquisitionné la maison de ses parents à Châteauneuf du Faou, ils prirent la direction de Rennes. Les interrogatoires commencent immédiatement, debout, dans un bureau où, pour le moment, il n'y a rien pour s'allonger. Il sera interrogé pendant toutes les nuits de la garde à vue, c'est-à-dire six jours et six nuits. Pendant ces six jours, on le laissera seul deux fois seulement avec la possibilité de s'allonger. Au total donc, il dormira six heures en six jours. Pendant tout le reste du temps un ou plusieurs inspecteurs ou commissaires le questionnent.

**LE CUNFF ANDRE :**  
Après son arrestation, a

été interrogé énergiquement. Un inspecteur, à la gendarmerie de Cleguerec, lui a donné des claques dans la figure avec pour conséquence un saignement de nez. Ce même inspecteur a sorti de sa poche un clou recourbé en lui disant : « Si tu ne parles pas, je vais te le faire avaler, car en îôle, un suicide ça peut arriver ». A la brigade de Rostrenen, toujours le même inspecteur l'a fait mettre tout nu dans une cellule et l'a de nouveau gifflé et lui a donné un coup de coude dans le bas ventre et projeté contre le mur à plusieurs reprises.

Il passe sur les insultes, les menaces de mort et les allusions à l'anatomie de son amie. Il retient seulement les nombreux tabassages en règle (il y laissera deux dents), les deux bras retenus dans le dos par deux inspecteurs, les coups de poing dans le ventre, les gifflés ou encore les grandes claques sur les tempes et sur la nuque qui ne laissent aucune trace et puis les bras que l'on tord lentement dans le dos en posant des questions.

Il retient également un petit inspecteur dont il ignore, comme les autres, le nom, mais brun et moustachu et qui, en plus des nombreuses gifflés et coups de poing dont il lui fit honneur, poussa le plaisir de

l'interrogatoire jusqu'à le déshabiller.

Pendant les interrogatoires, il resta debout des heures durant. Il a noté aussi le coup du magnétophone. Pendant le peu de temps où il peut se reposer (deux fois trois heures), les policiers branchent dans le couloir un magnétophone et une voix qui semble lointaine répète : « T'es foutu, tu vas parler, l'est foutu, tu vas tout raconter, tu en prendras pour vingt ans, etc. etc. ».

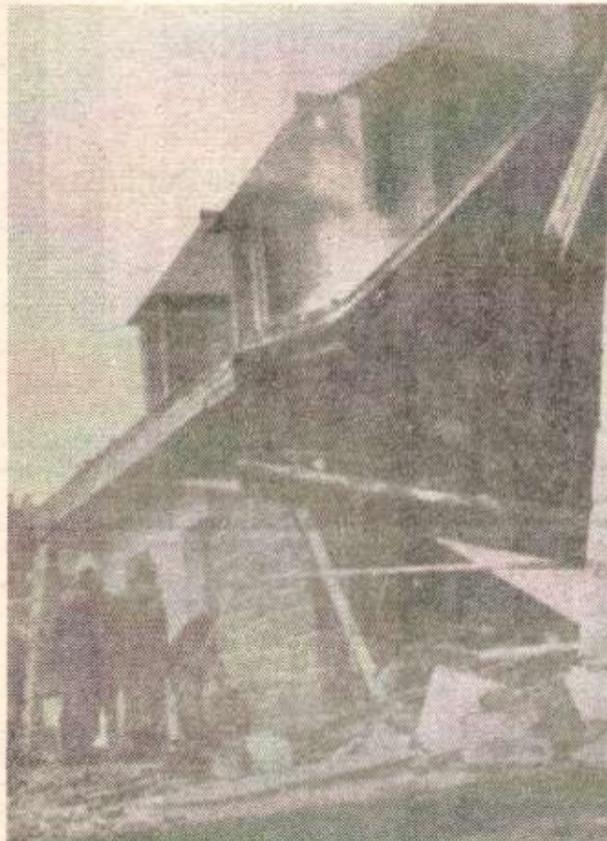
Il se souvient également de l'inspecteur qui lui cracha à la figure et de celui qui lui fit feuilleter un livre sur les camps d'extermination allemands pendant la guerre. Par contre, il se rappelle aussi de ceux qui lui offrirent des bières et de celui qui l'autorisa à se raser avant son départ pour Paris. Mais il sait maintenant que tout cela est un scénario bien monté où le soi-disant non-violent succède sans cesse au violent et vice-versa, où les pressions morales et sentimentales font plus mal que les coups.

**GARABELLO MARCEL :**  
Sa garde à vue a commencé dès son arrivée à Rennes après des injures et des menaces de mort : « Tu sais, tu as intérêt à rester le plus longtemps possible en prison, car à ta sortie, on ne te loupera pas : l'auras une balle dans la peau ».

Menace également contre sa famille : « Tes gosses, on va les foutre à l'assistance publique ». Refusant toujours de parler, un inspecteur l'a levé brutalement de sa chaise, l'a placé dos au mur, puis a projeté sa tête contre le mur à plusieurs reprises. Signale que ce policier avait une haleine qui empestait l'alcool. Il l'a ensuite fait baisser pantalon et slip en disant : « On aime ça ici nous » et l'a alors frappé au ventre et à la face, à la suite de quoi il avait un côté du visage enflé. S'il a été frappé au cours de certains interrogatoires, il reconnaît que d'autres se passeront mieux et que certains policiers furent corrects.



1973 : Déjà des Bretons passaient en Cour de sûreté de l'Etat. Manifestation sur la Place de la mairie à Rennes, en soutien aux Bretons contre la répression. Elle sera violemment réprimée.



Jun 1979 : La résidence secondaire du commissaire Le Taillanter plastiquée. A la suite de cet attentat, on lance le xième safari anti-FLB

PLAINTE

# « Non, pas un tabassage, mais des tortures »

Nous publions ci-dessous des extraits du texte de la plainte que Christian Merer, 24 ans, étudiant en philosophie à Nantes, a déposé devant le procureur de la République. Ce texte concerne les conditions de l'interrogatoire et les sévices qu'il déclare avoir subis dans la nuit du 14 au 15 juin 1979. Ses déclarations sont corroborées par un certificat dudocteur Leleu de Rennes - et par le témoignage d'Yves Le Bihan, qui était en garde à vue dans une cellule voisine.

« **V**ERS 2 h, deux hommes ont pénétré dans la pièce où j'étais interrogé et ont commencé à me gifler, voulant me faire avouer ma participation à l'attentat (NDLR : attentat de Ty Vougeret). Puis, coups de pieds, plat de la main, torsion des cheveux et de la barbe, torsion des bras, coups du plat de la main dans la nuque, griffures de la poitrine, coups de poings dans le dos et l'estomac (qui m'ont immobilisé dix minutes). On m'a, à ce moment-là, passé une éponge froide sur le visage et la nuque.

de me faire déposer sur procés-verbal, sans succès (il n'y a eu aucune violence pendant ce temps). A quatre heures, les choses ont pris fin. »

Le certificat du docteur Leleu, joint à la plainte, constate que Christian Merer « présente de multiples ecchymoses d'un centimètre de diamètre au niveau des deux biceps, ainsi qu'une éraflure de cinq centimètres de long au niveau de la face antérieure du sternum, ainsi que de multiples ecchymoses de quelques millimètres près des yeux et au niveau de l'oreille droite ».

Restaient en permanence dans la pièce les deux hommes qui me frappaient ainsi que, par intermittence, trois ou quatre personnes en plus - me pressant toutes de questions quant à l'attentat et à mes rapports avec le FLB. Vers minuit et demi ou une heure du matin, j'ai été dévêtu, allongé, tandis que l'un des deux hommes m'introduisait une règle dans l'anus.

Yves Le Bihan, son voisin de cellule, déclare « avoir entendu... des cris et les hurlements d'un homme » dont « il ignore l'identité qui subissait les tortures d'un ou plusieurs inspecteurs de police judiciaire pendant une audition ayant lieu environ de minuit à trois heures du matin. Les cris de souffrance m'ont tout de suite indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un quelconque tabassage, mais de tortures (...). J'ajoute que la proximité du local m'a permis d'entendre certaines bribes : « Tu vas le mettre à table, salaud » et d'autres insultes et menaces que par décence je préfère taire ».

Une demie-heure plus tard, est survenu un inspecteur qui m'a fait rhabiller, puis et sorti. Les coups ont repris par intermittence, cela jusqu'à trois heures du matin. De cette heure, jusqu'à quatre heures, on a essayé

## A Corbeil et Haussimont

### Doittau en grève

**D**EPUIS la rentrée, beaucoup disaient : « Ça ne peut plus durer comme ça ». Un tract (CGT) dénonçait les sales coups de l'été et appelait à réagir. Des réunions d'information syndicales se sont tenues où le mécontentement s'est encore exprimé. Pour la première fois, les délégués ouvriers-employés des deux usines ont déposé un cahier de revendications

commun : 1 % d'augmentation pour rattrapage des 5 % de la Sécurité sociale, 3 % d'augmentation avec minimum de 200 F pour rattrapage du pouvoir d'achat, prime de 150 F pour impôts de 1979, augmentation du budget du comité de 1, 7 à 2 %, car il existe deux comités maintenant au lieu d'un, prime de vacances portée à la valeur du salaire minimum de l'usine, 5 jours détacha-

bles dans les mêmes conditions pour les trois premiers. Les travailleurs ont décidé d'appuyer ces revendications en débrayant pendant la première réunion avec la direction, lundi 17 septembre à 11 h. Celle-ci n'a pas voulu discuter des questions de salaires. Alors, la grève a été décidée dans les deux usines. Les machines ont été arrêtées, il n'y a plus de

production. Le personnel ouvrier, dans sa quasi-totalité, est dans l'action. Lors d'une nouvelle réunion, mardi après-midi, la direction est restée sur ses positions, les ouvriers aussi. Une tentative de saper le mouvement grâce à des intérimaires est tombée à l'eau face à la résolution des grévistes. La grève continue donc, ce mercredi matin. A suivre.  
*Correspondant Corbeil.*

## ENSEIGNANTS

### Plus de cours, le 21 septembre dans l'académie de Nice

Communiqué du bureau académique du SGEN-CFDT de Nice.

**L**E 21 septembre, gré de tous les personnels de l'Education de l'académie de Nice à l'appel du SGEN-CFDT qui appelle à la grève tous les personnels de l'éducation de l'académie le 21 septembre 1979, jour de la réunion du comité technique paritaire qui doit décider des fermetures et des ouvertures de classes.

Nous ferons grève pour faire aboutir nos principales revendications : non aux fermetures de classes, ouvertures de classes là où les effectifs l'exigent, vingt-cinq élèves par classe dès la maternelle, réemploi et titularisation immédiate de tous les maîtres auxiliaires. Nous comptons sur le soutien des parents dont certains sont passés à l'action par les occupations de l'école. Nous avons l'appui de la CSCV (Confédération syndicale du cadre de vie) pour la grève du 21 septembre.

### Académie de Créteil : une caravane occupe tour à tour les lycées

**S**UR l'initiative du SGEN-CFDT, académie de Créteil, les établissements scolaires Adolphe Chérioux à Vitry sont occupés depuis mardi 18 septembre à 10 h 45. Des centaines de manifestants ont répondu à l'appel pour dénoncer les propos mensongers du ministre affirmant que tous les auxiliaires seront réemployés. Sur l'académie de Créteil, nous dénombrons un

millier de maîtres-auxiliaires en chômage. La manifestation, qui revêt la forme d'une caravane itinérante, se déplacera d'établissement en établissement qu'elle occupera successivement pour faire apparaître à la fois les réalités du chômage dans l'éducation et les véritables besoins face à la dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels.

## NOUVELLES ECONOMIQUES

### CFEM : près de 650 licenciements en 1979

**Q**U'EST-CE que la CFEM ? Il s'agit de la Compagnie française d'entreprises métalliques. Elle est spécialisée dans la fabrication d'énormes plates-formes de forage. Jusqu'au début de l'année, elle comptait près de 3 000 personnes. 242 licenciements ont déjà été opérés depuis le début de l'année et 400 sont en cours. L'usine de Rouen sera fermée : 285 licenciements, l'atelier de Blanc-Misseron sera transféré en Lorraine : 60 licenciements sur 270 personnes. L'horaire de travail sera

ramené de 42 h à 40 h dans les usines de Lauterbourg (Bas-Rhin) et de Maizières-les-Metz (Moselle).

Le chiffre d'affaires a été de 770 millions de francs en 1978 contre 1 440 millions en 1977. Comme à chaque fois en pareille circonstance, ce sont les travailleurs qui trinquent.

Derrière la CFEM se trouvent ou plutôt se trouvaient avec minorité de blocage la Banque de Suez et Bouygues (bâtiment-travaux publics). Deux actionnaires sont venus mettre leur nez dans l'affaire et envisagent de doubler le capi-

tal de l'entreprise (49 millions de francs actuellement). Ces deux actionnaires détiendraient de ce fait,

80 % du capital. Ces deux actionnaires sont experts en restructuration et en licenciements car ils ont pour nom Usinor et Sacilor...

### AOIP : la fin ?

**L'**AOIP (Association des ouvriers en instruments de précision) qui travaille en grande partie pour les PTT sera sans doute une des victimes de la lutte des requins de l'électronique. Plutôt, ce sont les travailleurs qui vont trinquer. Le département « téléphonie publique » réalise 500 millions de chiffre d'affaires sur les 710 que réalise la société. Des négociations sont en cours pour la restructuration du secteur téléphonie.

Deux tiers des activités ieraient dans le giron de la CGE et un tiers dans celui de la Thomson. Cet accord se réaliserait si les nouveaux propriétaires s'engageaient à garder deux mille emplois à Morlaix, Guingamp et Toulouse (sur plus de quatre mille) et le statut des AOIP au titre de « coopérateurs ». Rappelons que l'AOIP est sans doute une des plus vieilles coopératives ouvrières existant en France. Ce qui ne met pas les ouvriers à l'abri des licenciements bien au contraire.



COLONIALISME

# « En Guadeloupe aujourd'hui il est impossible de trouver du travail »

Interview d'un jeune guadeloupéen

Propos recueillis par René Bréand.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM (départements et territoires d'Outre-mer), se dépense beaucoup ces temps-ci au service des monopoles français. Dimanche dernier, il présidait à Nouméa (Nouvelle Calédonie) la séance d'ouverture d'un colloque dont il est l'initiateur sur l'utilisation des ressources de la mer dans les territoires « français » du Pacifique. Lundi paraissait dans *Le Monde* une longue interview de deux pages qu'il avait accordée avant son départ. En écho aux propos satisfaits de Monsieur le secrétaire d'État, nous commençons aujourd'hui la publication d'un très long entretien que nous avons eu avec un jeune Guadeloupéen au début des vacances (les textes en encadré au milieu de cet entretien sont extraits de l'interview au *Monde* de Paul Dijoud).

toutes les choses d'avant-garde, une forme de vie plus décente, alors ce travail de propagande a favorisé cette immigration. Il pense qu'en

« Leurs départements n'atteindront le taux et les structures de chômage et d'emploi que l'on connaît en métropole que dans de longues années. Il n'y a pas de miracle économique. Il faut qu'ils admettent de vivre une partie de leur existence en métropole ». (Paul Dijoud)

RB : Peux-tu citer quelques chiffres pour les prix des denrées alimentaires les plus courantes ?

— Je ne les ai pas en tête. Ce qu'il faut dire, c'est que les cultures vivrières qu'on appelle « racines » regressive d'année en année. La quasi-totalité de la viande est importée de France, la production locale est très insuffisante et ce n'est pas parce que l'élevage des bovins est impossible chez nous. La production locale de poisson, bien que la mer des Antilles soit très poissonneuse, est inférieure aux importations venant de France. Ce poisson venant de France, est vendu dans les Prisunic, qui depuis une dizaine d'années déferlent sur la Guadeloupe.

Le colonialisme français veut transformer le pays en colonie de consommation. On sabote la production, on amène les Guadeloupéens à mendier et à attendre de l'assistance de la métropole impérialiste et à consommer plus, car cet argent est redonné aux colonisateurs à travers les grands magasins.

« Il ne s'agit pas de bâtir outre-mer une société de type égalitaire et nivelé (...) Il est normal qu'un fonctionnaire qui quitte un poste métropolitain et va servir outre-mer ne subisse pas une dégradation de sa situation et bénéficie d'une indemnité correspondant à l'écart réel du coût de la vie, puisqu'en général, les prix sont plus élevés outre-mer »

RB : Comment était la Guadeloupe, il y a quelques dizaines d'années, avant que le colonialisme ne développe une monoculture qui étouffe progressivement toute culture vivrière ?

— Ça fait quatorze ans que je suis en France. Je me rappelle, dans les années 60, j'habitais la campagne. On trouvait encore des petites plantations de café. La production locale était une production d'autosuffisance, aujourd'hui on importe le café. Il y avait d'autres cultures : cacao, vanille, tabac.

C'était cultivé par les Guadeloupéens et aussi par les propriétaires fonciers qui sont l'ennemi irréductible du peuple avec les capitalistes colonialistes français et les bourgeois compradores. Tous ceux-là sont ultra-réactionnaires, notamment les propriétaires fonciers qui sont les descendants des propriétaires esclavagistes. Le colonialisme français a toujours basé sa domination sur eux : ils ont la quasi-totalité des terres. (A suivre)

changeant de pays, sa situation s'améliorera et n'importe qui s'y laisse prendre.

RB : Pour les Guadeloupéens, les droits au chômage, les allocations familiales, qu'en est-il ?

— Je n'ai pas les chiffres précis, mais les allocations familiales, le SMIC toutes ces choses sont très inférieures à soi-disant la métropole. Il n'y a pas d'allocation chômage, le SMIC actuellement pour quarante heures par semaine est de 1 200 à 1 300 F par mois.

« Les méthodes de l'administration et la gestion des territoires... doivent répondre aux mêmes principes fondamentaux qu'en métropole » (...) « Il faut ajouter à cela les efforts sur le plan social. Il s'agit par exemple de l'extension des protections sociales... Nous étudions en ce moment comment nous allons y étendre les aides au chômage sous une forme adaptée » (Paul Dijoud)

d'organismes pour déporter la jeunesse : le BUMIDOM.

« Il faut bien faire comprendre à ces jeunes que la migration vers la métropole — c'est vrai pour les Antilles, mais aussi pour la Réunion — n'est ni une déchéance ni le témoignage d'un échec mais au contraire l'avantage particulier que la France réserve à ces citoyens (...). Il faut leur montrer que ce droit de venir à Paris n'est pas, comme certains voudraient le dépeindre, un asservissement, mais bien au contraire une dignité attachée à la citoyenneté française » (Paul DIJOU)

RB : Comment s'y est-il pris pour arriver à faire s'expatrier tant de jeunes ?

— Il y a l'intoxication idéologique. Le Guadeloupéen est en quête d'un emploi ; pendant des années et des années, on lui a répété que la France était la « grande mère patrie », qu'il allait trouver un emploi,

« Ces problèmes sont réellement suivis, étudiés, et les solutions recherchées au niveau le plus élevé. Le secrétaire d'État, en la matière, n'est que le porte-parole d'une politique définie au plus haut niveau de l'État » (Paul Dijoud)

René BRÉAND : Peux-tu nous dire d'abord qui tu es ?

— On est une famille de neuf enfants dont cinq en France. Toutes les familles guadeloupéennes sont à peu près dans la même situation : une partie en Guadeloupe, celle en âge d'aller à l'école, et l'autre, celle en âge de travailler est en France.

En Guadeloupe, pour un jeune aujourd'hui, même avec un diplôme, il est impossible de trouver du travail — à moins d'avoir des parents bien placés.

La seule solution proposée par les autorités coloniales, c'est l'exil, l'immigration systématique en France. Pour la favoriser, le colonialisme français a mis en place, un certain nombre



Refusant l'exil en métropole, de jeunes Guadeloupéens manifestent pour avoir du travail.

TELEVISION

Aux «Dossiers de l'écran», mardi soir

## Qui a tué Mattéoti ? Et pourquoi est-il mort ?

C'est à Rome, le 10 juin 1924 à 16 heures, que de témoins affirment avoir vu Giacomo Matteoti pour la dernière fois. Puis il a disparu et on a retrouvé son corps deux mois après, dans un terrain vague.

Matteoti, député socialiste, avait dénoncé dans un discours fait le 30 mai devant la chambre, les méthodes fascistes de Mussolini. C'est un commando de fascistes qui l'a enlevé puis fait disparaître.

L'affaire Matteoti mettait à nu l'instauration de la dictature, elle marqua un renforcement du pouvoir fasciste et la disparition des dernières libertés démocratiques.

« Vous pouvez préparer mon oraison funèbre », aurait dit Matteoti à la fin de son discours du 30 mai 1924. Il venait de dénoncer ouvertement, et avec violence, au Parlement, la nouvelle loi électorale qui instaurait un système de primes excessives dont profitait le parti majoritaire (de Mussolini). Il suffisait que ce parti obtienne au moins le quart des voix pour recevoir les deux tiers des sièges. Matteoti qui était réformiste, mais démocrate et antifasciste, critiqua aussi le climat de terreur et de violence dans lequel s'était déroulée la campagne électorale, allant jusqu'à mettre en cause les résultats électoraux.

Dès 1922, les milices de Mussolini avaient sauvagement réprimé toutes les luttes populaires en Italie (en particulier celles des ouvriers agricoles dans les grands domaines et celle des syndicalistes dans les usines).

Mais la disparition de Matteoti fut l'élément catalyseur de la colère accumulée pendant deux ans de pouvoir fasciste. L'enquête révéla que Matteoti avait été enlevé par quatre hommes de main des services de Mussolini.

On remonta la filière jusqu'au chef de cabinet de ce dernier, Cesare Rossi. Le secrétaire administratif du parti fasciste, Marrinelli, le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, Finzi, le directeur général de la police, le général de Bono sont impliqués dans l'affaire. Le scandale est grand, le prestige de Mussolini fut très ébranlé et son pouvoir fut ébranlé, il aurait dû être balayé. Mais la désunion des antifascistes profite à Mussolini.

Son pouvoir sortit renforcé de cette affaire, pourquoi ?

Mussolini s'enferma au Palazzo Chigi, un peu dépassé

se. Que se passait-il chez ses adversaires ? Ils ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur une tactique commune. Les communistes proposèrent la grève générale, qui menée activement, aurait pu mettre fin au fascisme. Mais les représentants des deux autres partis, le parti maximaliste et le parti ouvrier, refusent à plusieurs reprises les offres d'alliance avec le Parti communiste. Ces deux partis se contentèrent de boycotter les séances du Parlement et de se réunir en Parlement aventin. Ils étaient soutenus par Luigi Albertini et son puissant journal *Corriere della Sera*.

Au lieu de s'appuyer sur le mouvement populaire, les démocrates-chrétiens, les sociaux-démocrates spéculaient sur la volonté du roi, du Vatican et de la bourgeoisie libérale de se débarrasser de Mussolini.

En outre, les démocrates chrétiens (Popolari) étaient étroitement dépendants du Vatican. Dès juillet 1924, le Vatican enjoignit au secrétaire de la démocratie chrétienne de démissionner. Dès lors, le Parti communiste était isolé, le grand mouvement populaire ne se produisit pas.

A la fin de l'année 1924, Mussolini reprit les choses en main ; le 3 janvier, il annonçait « une épurative définitive de la situation ».

La répression des milices fascistes et de la police mit fin aux dernières apparences de démocratie bourgeoise qui subsistaient. Albertini fut écarté de la direction du *Corriere della Sera*, le parti social-démocrate fut dissout, ainsi que tous les syndicats qui furent remplacés par des syndicats fascistes. L'État corporatif fut inauguré. Les fonctionnaires furent astreints au serment de fidélité au Duce, les camps de concentration furent établis. Mussolini avait assis son pouvoir.

Léon CLADEL

# Gouvernement malade... notre santé est en danger

Orléans-correspondant,

DEPUIS plusieurs mois, cela se préparait. Quand on entend le gouvernement insister sur un problème, on sait que les travailleurs ne vont pas tarder à en faire les frais. Ainsi à l'hôpital d'Orléans, celui de la Source et dans les autres établissements du CHRO (Centre hospitalier régional d'Orléans), c'est parti !

325 licenciements de temporaires sont froidement annoncés, soit 13 % du personnel, ainsi que tout un paquet de mesures et projets en tous genres : mise en place de médecins-flics pour contrôler les arrêts-maladie du personnel, il n'y aura plus de remplacement pour les congés annuels, maladie ou maternité, etc., etc.

Mais tout cela n'est qu'un début car le gouvernement veut aller plus loin : c'est carrément le droit à la santé qu'est en mesure d'exiger le peuple qui est mis en cause.

Et ce plan est déjà tout prêt !

— Le peu de consultations qu'avaient les syndicats dans les structures paritaires est supprimé ;

— Les budgets supplémentaires qui permettent de boucler l'année sont supprimés. La direction du CHRO dit tout simplement qu'elle ne peut pas payer tous les temporaires, donc, qu'il faut les licencier ;

— C'est également l'hospitalisation qui est freinée, tout le monde sait que les Français se soignent trop !

— La suite logique de ce plan est de supprimer des lits et fermer des services ;

— Ensuite, étant donné que le nombre de postes est calculé d'après le nombre de lits... on réajuste, c'est-à-dire qu'on licencie encore !

Cette politique est une grave atteinte au droit à la santé et à l'emploi des travailleurs !

Au CHRO, entre 1975 et 1978, le nombre de consultations est passé de 129 863 à 177 280, soit une augmentation de près de 37 %, le nombre d'entrées, de 25 370 à 41 756 soit 65 % de plus alors que dans la même période, le personnel n'a été augmenté que de 21 % !

Et l'on voudrait limiter au peuple les soins et l'hospitalisation alors qu'ils sont déjà insuffisants et que les be-

soins croissent avec l'augmentation de la population (plus de 3 % par an).

Et l'on voudrait licencier alors que le personnel hospitalier travaille déjà en effectifs réduits et qu'il y a 1 700 000 chômeurs !

Face à cette situation, nous n'avons pas le choix.

Ou bien il faut se vacciner contre la maladie, l'accident et la vieillesse mais ce n'est pas encore au point, ou bien, il faut engager la lutte tous ensemble, contre les licenciements pour le droit à une santé au service du peuple.

même depuis plusieurs années. Au centre hospitalier de Chalons-sur-Marne, cinquante licenciements d'auxiliaires. A Épernay, sept licenciements dès maintenant et d'autres sont à craindre sans réunion du comité technique paritaire.

De nombreux lits sont déjà supprimés au centre hospitalier de Reims (deux cents) et dans les maisons de retraite (trois cents) ainsi qu'à l'hôpital de Chalons-sur-Marne.

Le conseil d'administration refuse tout budget supplémentaire pour 1980 ce qui entraîne les compressions de personnel et un manque de matériel.

Comment les malades seront-ils soignés ?

Tout ceci, on le sait bien, fait partie d'une politique d'ensemble du gouvernement : ce n'est pas une situation qui ne touche que la région. En fait, Barre par l'intermédiaire de ses préfets attaque la santé.

C'est dire qu'il y aura une médecine pour les riches et une médecine pour les pauvres.

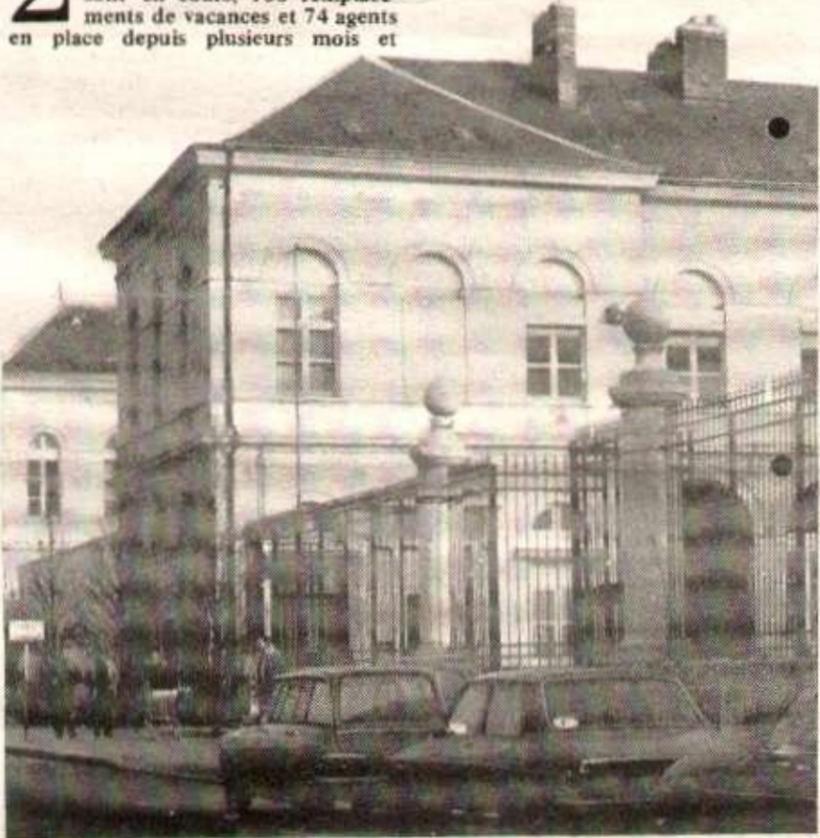
Tous les jours, une assemblée générale se tient à l'hôpital pour informer le personnel. Une manifestation a été organisée à Chalons ; à la préfecture, le préfet a refusé de nous recevoir ce qui n'est que partie remise.

L'action continue !

## Situation dramatique au CHR de Reims

CHR de Reims, correspondance.

212 licenciements d'auxiliaires sont en cours, 138 remplacements de vacances et 74 agents en place depuis plusieurs mois et



Hôpital d'Orléans : 325 licenciements annoncés, soit 13 % du personnel. De 1975 à 1978, les hospitalisations ont augmenté de 65 % et le personnel de 21 %

# Hôpitaux : la grande casse

Suite de la page 8

« En cas de refus (du "remodelage") de l'établissement ou d'absence de décision dans un délai de deux mois, un décret retire l'établissement de la liste des établissements participant au service public hospitalier »...

De plus, avec la décision de supprimer le budget complémentaire et l'obligation de remboursement des avances pour les hôpitaux, certains établissements connaîtront une situation financière très délicate, ce qui entraînera une dégradation importante de la qualité des soins et provoquera des répercussions sociales sur l'emploi.

### LES TRAVAILLEURS DANS LE COLLIMATEUR

1) Arrêt de l'embauche des personnels, barrage à la titularisation, et plans de licen-

ciement sont en route. La circulaire de Veil affirme avec cynisme que l'embauche du personnel soignant représente une part budgétaire importante, aussi faudrait-il bloquer cette embauche et comprimer les effectifs.

Dans le secteur hospitalier, on dénombre au moins 20 % de personnel non-titulaire (auxiliaires, contractuels, vacataires).

Aussi mesure-t-on la gravité des mesures envisagées quand on sait par ailleurs que les seuls personnels soignants représentent en France, dans l'hospitalisation publique, 269 441 personnes.

2) Maintien des bas salaires. Or, plus de 50 % des agents hospitaliers perçoivent moins de 2 800 F par mois.

3) Mise au pas renforcée à l'intérieur des services hospitaliers.

Tous les travailleurs sont concernés par les menaces contre le droit à la santé. La circulaire Veil déclare qu'il faut « contrôler la croissance de l'activité hospitalière tant en ce qui concerne l'admission des malades et la durée de leur séjour que des prescriptions d'examen et de médicaments afin de les limiter à la satisfaction des seuls besoins justifiés par l'état de santé des malades ».

Cela signifie qu'il sera difficile de se faire admettre à l'hôpital et que si l'on y rentre, examens et médicaments seront limités pour certains d'entre eux, supprimés pour d'autres, à tel point que la qualité de la médecine hospitalière sera gravement atteinte en dépit de l'opposition des médecins et des personnels soignants à ces mesures rétrogrades.

### LE DROIT A LA SANTE MENACE

Demain : Contre cette attaque de grande ampleur, se mobiliser

## GRENOBLE

### Fête de « L'Humanité rouge »

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE DE 11 h à 21 h 30 à Quaix-en-Chartreuse

A 100 mètres de la porte de France et de l'ancienne route de Lyon, prendre à droite la route du Col de Clémencières. Un ramassage sera organisé à 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h à l'entrée du jardin des dauphins.

Programme : sport, repas, chansons, jeux, clowns, théâtre de marionnettes, garderie, bal populaire, forums-débats, intervention du PCML. Entrée libre.

Organisée par la section de Grenoble du Parti communiste marxiste-léniniste avec le soutien du Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste et la participation de plusieurs organisations invitées.

Sur vos lettres adressées à L'Humanité Rouge, n'oubliez pas de mentionner : rédaction ou administration

## 30e anniversaire de la République populaire de Chine

Activités de l'AAFC à Paris

### I - Au centre Pompidou

— Un cycle de conférences aura lieu en septembre-octobre-novembre. Il sera conjointement organisé par l'AAFC (l'Association des amitiés franco-chinoises) et la Bibliothèque publique d'information. Ces conférences seront animées par Claude Hudelot de France-Culture.

Pour l'instant sont prévues,

— Dans la petite salle du centre (sous-sol) :

— Jeudi 27 septembre : Art et littérature chinois (avec Vercors et Jacques Dars) ;

— Jeudi 4 octobre : La Chine dans le monde (avec E. Manac'h) ;

— Vendredi 12 octobre : Les minorités nationales (avec Régis Bergeron de retour du Tibet, Jean Goffin, Claudette Castan) ;

— Vendredi 19 octobre : Témoignage de Han Suyin.

— Dans la salle de la BPI (Jean Renoir) :

— Le cinéma chinois, l'enseignement du chinois et les échanges universitaires, la justice, l'économie chinoise (avec P. Gentelle, A. Lefebvre, Hélène Marchisio) — dates non encore communiquées.

— Une exposition de photos (« Vu en Chine ») à laquelle participent entre autres, des photographes envoyés en Chine par l'Association. Elle a lieu du 5 septembre au 26 novembre dans la BPI (vernissage le 19 septembre à 18 h 30).

— Un cycle de films (fiction et documentaires) se déroulera du 24 au 29 octobre.

### II - Salle Pleyel

Grande soirée d'amitié le samedi 13 octobre à 20 h, avec Han Suyin et le film chinois *Printemps précoce* présenté cette année à Cannes (hors festival).

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM .....  
 PRÉNOM .....  
 Lieu de travail .....  
 Adresse .....  
 Code postal .....

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

## l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet  
 Rédacteur en chef : Jean Quercy  
 Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson  
 Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel  
 L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :  
 B.P. 201 - 75926 Paris cedex 1<sup>er</sup>  
 CCP : 30 226-72 D La Source  
 Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druot  
 Commission paritaire N° 57 952  
 Distribution SNIPP  
 Imprimerie La Nouvelle  
 Dépôt légal 2ème trimestre 1979

# Hôpitaux : la grande casse

Attaques gouvernementales contre l'hôpital public et le droit à la santé

Sous l'enseigne « L'Hôpital doit s'adapter à la crise », le pouvoir giscardien a pris toute une série de mesures dont l'objectif est de rentabiliser par une restructuration en profondeur. Centralisation autoritaire du pouvoir de décision, remodelage, voire fermeture d'hôpitaux, attaque contre les travailleurs hospitaliers. Il faut bien mesurer l'ampleur de cette attaque dans un secteur, l'hospitalisation publique, qui emploie des centaines de milliers de travailleurs. Par ailleurs, elle a pour conséquence une atteinte au droit à la santé pour l'ensemble de la population.

**S**OUS le signe de la régression sociale et de l'austérité, les hôpitaux seront amenés à subir une attaque sous plusieurs angles. Tout d'abord, soumission complète de l'appareil hospitalier à l'Etat des monopoles. Le projet de loi de mars 1979 stipule : « Le ministre de la santé a le pouvoir de se substituer aux conseils d'administration des hôpitaux du secteur public afin d'adopter les mesures nécessaires au remodelage éventuel des établissements ».

Cette centralisation autoritaire du pouvoir de décision directement entre les mains du gouvernement et de son ministre de la santé vise à faciliter le déploiement d'une politique de régression sociale en matière de santé publique. Elle vient parachever l'entreprise de concentration du pouvoir engagé avec la loi du 30 juin 1975 qui établissait déjà le contrôle de l'Etat sur les hôpitaux.

## Remodelage

L'appareil hospitalier est adapté plus étroitement aux exigences du profit. Cela va se traduire par la politique dite de « remodelage » des hôpitaux : suppression des lits et d'équipements de soins.

Le ministre de la santé peut, après avis de la commission nationale de l'équipement sanitaire, mettre en demeure l'établissement hospitalier d'installer ou de supprimer des lits d'hospitalisation ou des équipements sanitaires lourds. C'est la concrétisation du discours de Simone Veil à Dinard en septembre 1978 pour obtenir « la rentabilisation optimale des lits », selon sa propre expression. 85 000 lits seront ainsi supprimés en France.

Fermeture pure et simple d'hôpitaux, amputation de projets d'agrandissement. Le projet de loi déclare explicitement : « En cas de refus (du "remo-

## 3 facteurs aggravants

1) L'agression brutale contre la Sécurité sociale.

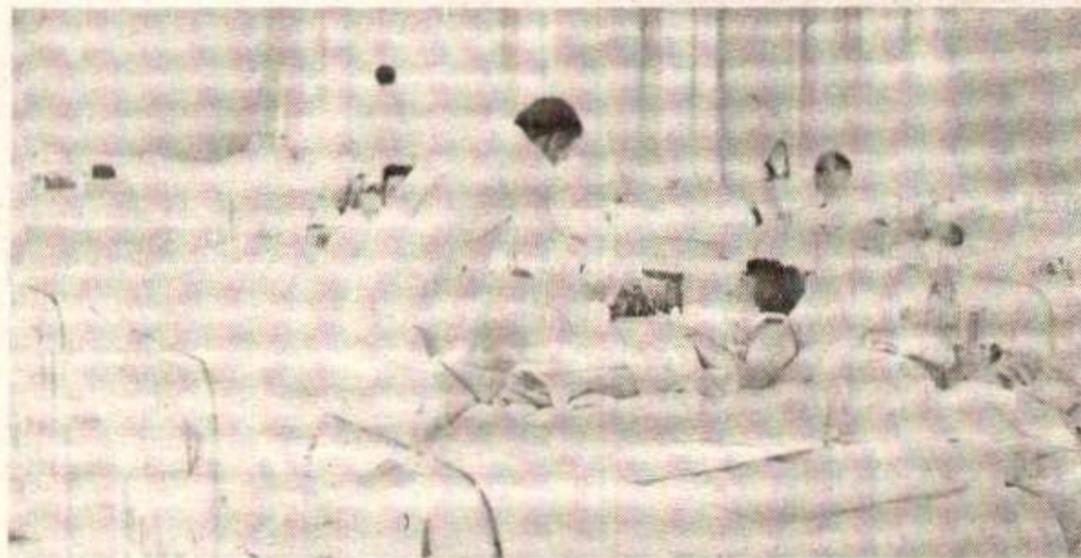
2) Les fermetures des centres d'interruption volontaire de grossesse prélude à une remise en cause de la loi Veil sur l'avortement qui doit être rediscutée à la prochaine session parlementaire.

3) La réforme Veil des études médicales qui va entraîner la diminution de trois mille par an du nombre des médecins formés et de 50 % du nombre des spécialistes. Exemple à Lille où sont formés six cents médecins par an, l'objectif est d'abaisser ce chiffre à 250 par une baisse de 10 % chaque année.

Suite page 7



Dégradation des locaux dans un hôpital. A l'heure où le gouvernement bloque les crédits



Hôpital : 267 231 lits en soins aigus ; 55 905 lits sont en salle commune. « Humanisation » des hôpitaux ?



Le nombre d'agents par lit en France s'élève à 1,6. En Suède, aux USA, au Canada, en Suisse, il y a de 2,5 à 3 agents par lit.

## Projets de loi et circulaires

En mars dernier, le conseil des ministres a adopté une série de mesures graves concernant l'hospitalisation publique, qui, en résumé, visent à rentabiliser le secteur de l'hospitalisation. Cela a donné lieu à un projet de loi en date du 29 mars 1979 qui doit être soumis, bientôt, à la ratification du Parlement.

Ces mesures ont été complétées par une circulaire adressée au début de l'été par le ministre de la santé, à tous les hôpitaux sous forme de note administrative.

Le 23 août dernier, enfin, Raymond Barre a donné pour instruction aux préfets de région, réunis en présence du nouveau ministre de la santé Barrot, d'interdire tout budget complémentaire aux hôpitaux « même dans le cas où il existe des recettes supplémentaires ». La pensée politique présidant à cette attaque avait été formulée avec netteté par Simone Veil : « On ne peut plus supporter une telle croissance des dépenses de santé. L'hôpital doit s'adapter à la crise. Le raisonnement économique doit désormais l'emporter ».

## Des chiffres...

L'hôpital public a accueilli, en 1978, 5,5 millions de malades, accordé 16 millions de consultations externes et assuré 58 millions de journées en soins aigus.

L'hospitalisation publique compte 267 231 lits en soins aigus et 159 510 lits en secteur d'hébergement.

Les lits en salle commune sont au nombre de 55 905 pour le secteur hôpital et 70 000 pour le secteur hébergement.

L'hospitalisation publique emploie 33 917 médecins, 269 441 personnels soignants, 90 000 personnels techniques et 401 737 agents administratifs.

Le nombre d'agents par lit s'élève à 1,6 alors que la norme varie de 2,5 à 3 agents en Suisse, en Suède, aux USA ou au Canada. Selon la CGT, il manque 136 000 emplois au niveau des hôpitaux publics comme privés (toutes catégories de personnels confondues).

La durée moyenne du séjour à l'hôpital est de 15 jours en France contre 21 jours en Suède. Parmi les dix pays capitalistes les plus développés, la France occupe sur le plan de l'hospitalisation publique l'avant-dernier rang.